

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

DIVISION PILOTAGE ET SUIVI DU BUDGET D'INVESTISSEMENT	Réf. DPL.4.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION PLANIFICATION	Date : Août 2025

N°	MISSIONS
1	Etablir le Budget d'investissement de l'Office ;
2	Assurer le suivi du budget d'investissement de l'Office ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Vérifier l'opportunité des opérations proposées lors de l'établissement du budget de l'investissement ;
2	Coordonner l'élaboration du budget d'investissement ;
3	Consolider et établir le budget investissement des secteurs d'activité de la Branche Eau de l'Office et des différents documents s'y rapportant (PLF) ;
4	Editer les BEP et assurer le suivi budgétaire ;
5	Elaborer le bilan annuel des investissements y compris les différents indicateurs ;
6	Standardiser les procédures liées au processus budgétaire ;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE ETUDES DE FAISABILITE ZONE NORD	Réf. DPL.2.1.0
RATTACHEMENT : DIVISION ETUDES DE FAISABILITE GRANDS PROJETS	Date : février 2021

N°	MISSIONS
1	Réaliser les études de faisabilité des grands projets d'AEP au niveau de DR3, DR4, DR9 et DRC en vue d'identifier les différentes solutions et en déterminer la solution optimale.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Réaliser les études de faisabilité et de plan directeur pour les grands projets ;
2	Assister les Directions Régionales dans la réalisation des études de faisabilité complexes ;
3	Participer à l'évaluation des projets à inscrire dans le programme d'investissement urbain ;
4	Participer à l'examen des PDAIRE ;
5	Participer à l'examen des études réalisées par les DRi et les tiers (zone nord), notamment pour les aspects techniques ;
6	Participer avec la Direction Technique et Ingénierie au suivi des projets technologiques.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE ETUDES ET SUIVI PATRIMOINE RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINES	Réf. DEP 4.2.0
RATTACHEMENT : DIVISION DEGAGEMENTS DES RESSOURCES EN EAU	Date : Août 2025

N°	MISSIONS
1	Réaliser les études des ressources en eau souterraines entrant dans le cadre des projets d'AEP ;
2	Assurer le suivi du patrimoine des ressources en eau souterraines de l'Office.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Assurer la coordination avec les partenaires externes pour le programme national de dégagement des ressources en eaux souterraines ;
2	Coordonner et établir le programme de dégagement des ressources en eaux souterraines ;
3	Réaliser les études des ressources en eau (souterraines) ;
4	Gérer la base de données des captages de l'Office ;
5	Participer au suivi des études de planification des ressources en eau souterraines effectuées par le gestionnaire du patrimoine hydraulique et les agences de bassin ;
6	Participer à la préparation des dossiers traitant des ressources souterraines et devant être soumis au Conseil supérieur de l'Eau et du Climat ;
7	Coordonner avec la Direction Assainissement et Environnement et la Direction Contrôle Qualité des Eaux sur les aspects liés à la protection des ressources en eau.